



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Bruno Meili, directeur, bruno.meili@krebsliga.ch
Ligne directe 031 389 91 10
Date Berne, 1^{er} avril 2008

Votation du 1^{er} juin: la Ligue suisse contre le cancer dit NON au diktat des caisses maladie

La Ligue suisse contre le cancer manifeste son inquiétude à propos de ce projet de loi soumis à consultation populaire: sont en jeu dans cette votation le régime de l'assurance-maladie obligatoire, la prise en charge des soins, mais aussi le libre choix du médecin. Est ainsi remise en question la qualité du suivi médical et des soins des personnes souffrant d'un cancer. De plus, les caisses maladie doivent se voir attribuer le pouvoir discrétionnaire de décider quels sont les hôpitaux et maisons de retraite habilités à fournir des prestations à la charge de l'assurance.

Le 1^{er} juin, la population suisse vote sur l'article constitutionnel «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie». Ce projet est inacceptable pour la Ligue suisse contre le cancer, car il remet en question le traitement médical et les soins que nécessite l'état des patientes et patients souffrant de maladies chroniques. Le projet de modification constitutionnelle prévoit de donner aux caisses maladie le pouvoir de choisir les médecins et les hôpitaux qui seront conventionnés et pourront ainsi facturer des prestations à la charge de l'assurance-maladie. Seront conventionnés les prestataires de services offrant le moindre coût.

Une telle réglementation est incompatible avec la situation de personnes souffrant d'une maladie chronique et avec leur besoin de suivi médical et de soins de haute qualité. Il est inacceptable d'attribuer tant de pouvoir aux caisses maladie en inscrivant ce nouvel article dans la Constitution. C'est à une instance indépendante d'avoir en charge l'homologation des prestataires de services intervenant dans le domaine de la santé publique.

En décembre 2007, le Parlement, très pressé par le temps et sans procéder aux consultations voulues, a adopté un projet que la Ligue suisse contre le cancer ne peut pas accepter. En tant qu'organisation défendant les intérêts des patientes et des patients, elle invite la population à voter NON lors de la votation du 1^{er} juin.



ligue suisse contre le cancer

La Ligue suisse contre le cancer est une organisation nationale, privée et d'utilité publique. Organisée en association, elle regroupe vingt ligues cantonales et régionales. Financée essentiellement par des dons, elle œuvre dans la promotion de la recherche, la prévention du cancer et le soutien aux malades. Elle sera centenaire en 2010. Elle a son siège à Berne où elle emploie 80 collaborateurs, pour la plupart à temps partiel (état: janvier 2008).